

REPUBLIQUE DU CAMEROUN

Paix-Travail-Patrie

ALLIANCE PATRIOTIQUE



REPUBLIC OF CAMEROON

Peace-Work-Fatherland

PATRIOTIC ALLIANCE

À son Excellence
Monsieur Emmanuel MACRON
Président de la République française
S/C Ambassade de France au Cameroun
YAOUNDE

Yaoundé, le 20 juillet 2022

Objet : «Contentieux Historique entre le Cameroun et la France »

Excellence, Monsieur le Président de la République,

Nous avons la pénible obligation de porter à votre haute autorité, l'épineux et douloureux dossier du **«Contentieux Historique entre le Cameroun et la France »**. Ce dossier confidentiel bien connu des hautes autorités françaises, consiste pour l'essentiel, en deux axes principaux :

- L'amnésie volontaire de votre pays sur les événements de Douala, le 27 Août 1940 avec la naissance de la France Libre, les promesses non tenues du Général Charles de Gaulle¹ et du Maréchal Philippe Leclerc² ;
- Les exactions, atrocités, spoliations et injustices perpétrées par votre pays, au Cameroun de 1919 jusqu'à nos jours.

Monsieur le Président, il s'agit donc de l'histoire ancienne et actuelle du Cameroun, où « des rivières de sang » furent versées de façons méthodiques et systématiques, pour le seul compte des intérêts de la France, par des esprits pervers et retors. La France et ses gouvernements successifs, n'ont ainsi ménagé aucun effort pour « broyer » les revendications légitimes des populations camerounaises et des nationalistes UPCistes, (baptisés par la France : maquisards). Cette hégémonie inique et violente, commanditée par vos prédécesseurs, dure jusqu'à ce jour sous forme de conventions, de manipulations, de tripatouillages, de passe-droits sous toutes ses formes, au grand désespoir d'une partie importante de la population camerounaise. Cette histoire dont les traces ont été méticuleusement effacées de la mémoire collective, ampute ainsi les Camerounais d'un pan fondamental de son sinistre patrimoine historique, dont la France a le rôle clé.

L'Alliance Patriotique, le phœnix qui renaît toujours des cendres.

Pour plus de visibilité, un rappel historique est indispensable :
Le 27 Octobre 2020 à Brazzaville s'était déroulé le Colloque International « *De Gaulle une mémoire partagée entre la France, le Congo et l'Afrique* », colloque organisé par les gouvernements français et congolais où a été reconnu que « *sans l'Afrique, l'Appel du 18 Juin ne serait resté que l'éternelle supplique des peuples qui ne veulent pas mourir* »³, « *qu'il fallait rétablir la réalité de l'épopée de la Seconde Guerre Mondiale avec ce que fut la contribution de l'Afrique* »⁴, « *qu'il n'était pas concevable que l'image du soldat tchadien, centrafricain, congolais, camerounais, gabonais... soit effacé de la mémoire collective.* »⁵

Il est important de relever ici, qu'il ne s'agit, en aucun cas d'une « revendication revancharde », plutôt d'une question de « Justice et d'Équité », face aux responsabilités dans les exactions commises par la France et ses mains agissantes. Pour étayer nos dires, voici un extrait édifiant publié par l'ORTF en 1956 : « *Au Cameroun, les choses sont encore moins simples : la marche à l'indépendance y est plus violente que dans d'autres territoires sous domination française et prend partiellement la forme d'une lutte armée. La création de l'Union des Populations du Cameroun (UPC) en 1948, les émeutes de 1955 réprimées dans le sang, la formation en 1956 d'un maquis indépendantiste organisé par Ruben Um Nyobè - qui réclamait entre autre choses la « réunification » du Cameroun français et britannique et appelait au boycott des élections de 1956 - jalonnent un processus de décolonisation dont l'historiographie ne cesse de redécouvrir la violence extrême. La France fait alors tout son possible, auprès de l'opinion internationale, pour minimiser l'ampleur des maquis de l'UPC et de la répression exercée contre eux.* » (In « Le processus de décolonisation des territoires sous mandat de l'ONU : le cas du Cameroun et du Togo » ORTF, 1956).

Néanmoins, nous tenons à relever que pour la première fois, un de vos prédécesseurs, le président François Hollande, le 3 Juillet 2015 à Yaoundé, évoquait la mémoire douloureuse des relations franco-camerounaises avec les épisodes tragiques des années 1950 à 1970. Episodes où des dizaines de milliers de militants et sympathisants du parti historique « UPC », Union des Populations du Cameroun, furent à cause d'un idéal de justice, traqués, pourchassés, massacrés avec méthode. Monsieur Hollande eut le courage de le reconnaître : « *C'est vrai qu'il y a eu des épisodes tragiques dans l'histoire. Il y a eu une répression dans la Sanaga Maritime, en pays Bamiléké et je veux que les archives soient ouvertes pour les historiens.* »

Bien que la répression de l'armée française se soit étendue largement au-delà des régions citées par le président Hollande, cette laconique déclaration, dont nous avons salué la sortie, a suscité en son temps, un enthousiasme certain chez les patriotes camerounais, qui voyaient en cela, une prise de conscience importante. Il s'agissait d'un frémissement positif par rapport au système opaque, qui perdure encore au niveau des relations franco-camerounaises. Hélas, près d'une décennie plus tard, aucune avancée n'a été réalisée de nature à permettre de révéler au grand jour ces abominables exactions. La France, « Patrie des Droits de l'Homme » aurait-elle peur des fantômes de son passé trouble et violent en territoire camerounais ? Nous osons espérer qu'il n'en est rien, car il est vital pour le Camerounais d'avoir accès aux archives, afin de pouvoir établir les responsabilités de chaque partie prenante dans cette tragédie qu'a subit le Cameroun durant des décennies, et prendre enfin possession de son histoire, pour mieux se reconstruire.

Monsieur le président, au regard de tout ce qui précède, l'un des points du concept du **« Contentieux Historique entre le Cameroun et la France »** demeure la non reconnaissance du rôle fondamental du Cameroun grâce à son apport humain, son incalculable contribution matérielle et financière dans la France Libre (durant la 2^{ème} guerre mondiale) et partant, de la France actuelle et sa position enviable dans le concert des nations. Il est primordial de révéler au peuple camerounais son histoire exacte, à savoir : les véritables statistiques sur l'implication de ses fils, (nombre de morts, entre 1919 et 1959), qui se sont affrontés au Cameroun par rapport aux deux projets de société pour la construction de la nation camerounaise :

- Le projet nationaliste, porté par l'UPC et ses organes annexes ;
- Le projet d'intégration à l'empire français, qui a évolué vers une politique dite « d'autonomie interne », terme fourre-tout ne tenant compte que des intérêts de la France.

A cette époque, certains Camerounais avaient opté servir les intérêts de la France, en favorisant l'implantation de « l'autonomie interne », au détriment des intérêts du Cameroun et du bien-être de leurs compatriotes. Choix dont les stigmates restent bien visibles jusqu'à ce jour, avec des accords en tous genres totalement iniques qui œuvrent trop souvent contre les intérêts camerounais. Cet affrontement causé par ces deux projets continue, un siècle après, d'avoir un impact pernicieux sur le fonctionnement du Cameroun actuel.

Ce **«Contentieux Historique entre le Cameroun et la France»** a des relents de pourritures qui commencent à devenir intenable. Plus personne désormais, ne peut faire semblant d'en ignorer l'existence. Le choix de la sagesse et de l'intérêt commun, exige que ce **«Contentieux Historique entre le Cameroun et la France»** soit vidé par nos deux pays. Il est primordial de tenir compte des intérêts des deux parties, afin de mettre en place une coopération équitable, non basée sur un esprit de paternalisme fait de multiples « aides » dont les accords flous et iniques n'enrichissent qu'une poignée d'individus au détriment du plus grand nombre. Ce changement passe par le développement de nos potentialités, susceptible de conduire à un partenariat dit « gagnant-gagnant ». Cette démarche de sagesse, va ainsi permettre de mettre sur pied des relations basées sur des fondements de Justice, d'Equilibre et de Respect Mutuel. Ce qui n'est malheureusement pas le cas actuellement.

Monsieur le Président, au regard de vos multiples déclarations, il nous semble qu'une telle perspective va en droite ligne avec votre vision nouvelle dans les relations « France - Afrique ». De manière particulière, la mise en œuvre d'une telle évolution évite des contradictions et injustices flagrantes, notamment celle qui consiste à déclarer, en parlant du colonialisme, qu'il s'agit pour l'Afrique du Nord, d'un « crime contre l'humanité », et d'une « erreur » pour l'Afrique subsaharienne. Nous citons pour illustration concrète, notre compatriote Achille MBEMBE : *« la question de la souveraineté et d'emprise, se substitue à la nécessité d'une coopération internationale utile. La question de la souveraineté et de l'autonomie ne se poserait plus dans les mêmes termes qu'hier. Pour fonctionner, cette coopération internationale utile requiert l'existence de pôles et d'axes plus ou moins équilibré, autour desquels elle se structure, d'où de nouveaux efforts en vue la construction potentielle d'un axe afro-européen. »* (In « les nouvelles relations Afrique - France », Octobre 2021)

Au-delà de ces aspects stratégiques, nous avons l'assurance que notre démarche cadre avec votre volonté affirmée de ne plus œuvrer uniquement avec les Etats, mais d'intégrer aussi, le secteur de la société civile, telles les associations, les entreprises, les diasporas, etc. Il ne s'agit donc pas d'une démarche étrangère à votre vision. L'actualité récente nous fournit des exemples édifiants, qui ont produit des résultats intéressants tels l'Algérie et le Rwanda.

L'Alliance Patriotique, le phœnix qui renaît toujours des cendres.

L'implication du Cameroun dans ce nouveau modèle de coopération va, sans aucun doute, apporter une perspective nouvelle au processus de décolonisation française en Afrique et en France. Ce qui va permettre une rupture réelle avec les politiques iniques des années 1940-1960, dont la seule ambition était « la FrançAfrique. »

Aussi, l'Alliance Patriotique et l'Union des Populations du Cameroun, deux acteurs de la société civile camerounaise qui développent une vision politique dynamique, vous interpellent autour du concept du **«Contentieux Historique entre le Cameroun et la France»**. Les articulations sont comprises dans une documentation historique et politique, qui révèle les tragiques événements, qui ont émaillé notre histoire commune depuis 1919. Cette documentation, qui est mise à votre disposition, doit permettre l'élaboration d'un plan d'action pour la résolution de ce **«Contentieux Historique entre le Cameroun et la France»**, pour le bien-être de tous et l'appropriation de notre véritable histoire commune. Si tragique soit-elle, notre devoir de mémoire est impératif pour les générations actuelles et futures, pour qu'enfin, nous puissions désormais tous, évoluer de façon plus saine.

Dans la perspective d'une sensibilisation sur l'importance de la mise en œuvre du concept du **«Contentieux Historique entre le Cameroun et la France»**, en vue d'un nouvel équilibre dans les relations entre la France et le Cameroun, et dans l'attente d'une mise à disposition effective des archives de cette période douloureuse, nous vous prions, Excellence, de croire en l'expression de notre parfaite considération.

Pour l'Alliance Patriotique et l'Union des Populations du Cameroun

Dr Daniel YAGNYE TOM

Président de l'Alliance Patriotique et Représentant spécial de l'UPC en Afrique Australe et Centrale.